



La feuille verte

Diffusion d'informations en développement durable

ÉDITION AVRIL 2013

22 avril : Journée de la Terre **Donnons un nouveau souffle à la planète.**

Le Jour de la Terre Québec a pour mission d'accompagner les individus, organismes et entreprises dans leur volonté d'améliorer leurs actions sur l'environnement. Au Québec, il est célébré depuis 1995 et, depuis, la participation et l'implication volontaires des Québécoises et Québécois dans la mise sur pied d'activités environnementales n'ont cessé de croître. Ce sont maintenant plus de 1 milliard de personnes dans 192 pays qui passent à l'action chaque année dans le cadre du Jour de la Terre, le mouvement participatif en environnement le plus important de la planète!

Comme les dernières années, le Pouce Vert distribuera une surprise lors cette journée bien spéciale.

Herbes fraîches

*Le printemps est déjà en train de s'installer, même s'il semble tarder à le faire. Pour une quatrième année consécutive, le Pouce Vert mettra à la disposition des élèves et du personnel des fines herbes biologiques pour agrémenter vos repas. Les plants seront vendus au coût de **2\$/l'unité**.*

Surveillez la publicité pour faire votre réservation.

En route « Vert » le bilan 2014.

Le comité pour la protection de l'environnement et le développement durable prépare actuellement la rédaction du bilan environnemental 2014. Au cours de la session d'automne 2013, une foule d'information sera recueillie et compilée afin de reconnaître les forces et faiblesses du collège en matière de développement durable. Plusieurs services et départements pourraient être invités à collaborer à la rédaction.

Vaisselle durable

Afin de conserver un milieu de vie propre et serein, voici quelques consignes à respecter.

- 1- Toute la vaisselle doit être retournée aux endroits prévus à cet effet, soit sur les supports métalliques de la cafétéria.**
- 2- Si vous mangez à l'extérieur de la salle principale de la cafétéria, procurez-vous de la vaisselle jetable sans frais.**
- 3- Tous les déchets doivent être mis à la poubelle ou dans le recyclage, selon le cas.**
- 4- Personne n'est payé pour effectuer le ramassage, tant dans les corridors et les locaux que sur les tables de la cafétéria.**

Merci de votre collaboration.

Visitez notre communauté:
Nouvelles, forums, liens, etc.

Pour plus d'informations :
gabriel.hamelin@cegeptr.qc.ca